



LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Contrat de subrogation

Conclu entre :

L'entreprise (1), ci-après désignée :

Ville :

Code Postal :

L'organisme de formation (2), ci-après désigné :

Ville :

Code Postal :

Le stagiaire (3)

M. ou Mme

Il est convenu le contrat de subrogation suivant :

Je soussigné Monsieur, Madame représentant de l'entreprise (1) reconnais, sous réserve de la participation du stagiaire à la totalité des heures de formation prévues, être bénéficiaire d'un remboursement de : _____ heures* du FAF Propreté au titre du financement du contrat de professionnalisation signé entre l'entreprise (1) et le stagiaire (3).

Le soussigné déclare subroger le signataire de la convention de formation dispensateur de formation, à savoir l'organisme de formation (2) pour être payé directement en lieu et place de l'entreprise du montant des sommes à recevoir, soit : _____ euros HT au titre de la formation dispensée au stagiaire (3), salarié de l'entreprise (1)

Ne seront réglés par le FAF Propreté à l'organisme de formation (2) que **les heures de présence du stagiaire en formation ou les absences justifiées (certificat médical)**.

Le FAF Propreté, en réglant directement l'organisme de formation (2), sera bien et valablement déchargé et l'organisme de formation (2) sera habilité à lui donner quittance entière en notre lieu et place. L'entreprise (1) sera déchargée à hauteur des sommes versées par le FAF Propreté à l'organisme de formation (2).

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

Le : / / 20

Pour l'entreprise
Signature et cachet

Pour l'organisme de formation
Signature et cachet

